

Dr

A l'attention de M. Christian FABRE  
Directeur de la CPAM 63  
46 rue du Clos-Four  
63031 Clermont-Ferrand Cedex 9

OBJET : SAUVETAGE SUR LES SOINS A DOMICILE.

Monsieur le Directeur,

Vous n'ignorez pas les difficultés à trouver des médecins généralistes qui se rendent au chevet des malades. La désertification touche aussi les centres villes

Je suis spécialiste en médecine générale conventionné, sur l'agglomération Clermontoise.

J'accorde une haute considération à notre obligation collective de défendre les patients dépendants.

Je réponds à cette mission de service rendu aux patients dépendants, en me rendant à leurs demandes, à leur chevet. Je ne cause pas de danger pour autrui et respecte le code de la route.

Depuis 2017, en effectuant cette mission je suis pénalisé par des contraventions de plus en plus fréquentes, n'ayant pas acheté le "*liberty pass*" à 1250 euro par an.

Je vous joins les contraventions et leur montant en pièce jointes.

Cette mesure injuste, pénalisant les patients de mon agglomération, ne répond pas au principe premier du droit français, assurant l'égalité entre tous les patients.

Je demande à vos services de me rembourser ces contraventions ou d'augmenter le forfait visite, bloqué depuis 10 ans, pour me permettre de faire face à ces 'taxes' supplémentaires.

Mon devoir est d'attirer votre attention sur la conséquence pouvant découler de cette situation.

En effet, si ces contraventions continuent et en l'absence de réponse favorable de votre part, je ne serai plus en capacité matérielle d'assumer cette mission de service public. Je transmettrai mes demandes de visites aux services publics.

Veuillez accepter, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération.

Dr

(Signature)